



Programme officiel
Club Canin Chomedey
Sprinter CCC
13 oct 2024



(Inscriptions limitées)

HORAIRE & INSCRIPTIONS

| |
|-------------------------------------|
| Dimanche le 13 oct 2024 |
| Course #1 # Événement 2420228641 |
| Course #2 # Événement 2420228642 |

- **Les inscriptions se font via Dogshow.ca et ouvrent le 22 août à 9h00.**
- **Les inscriptions ferment le 30 sept à 23h59** ou lorsque la limite d'inscriptions est atteinte.
- **Les inscriptions sont limitées à 80 inscriptions par événement.** Nous nous réservons le droit de refuser une inscription.
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste d'attente sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents le jour de l'événement.
- Aucune inscription ne sera acceptée sur place
- **L'inspection pour le premier événement aura lieu à 10h.** Celle pour le deuxième événement suivra immédiatement après la fin de la première course.
- Les chiens absents à l'inspection seront retirés de l'événement et les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

SITE & SPÉCIFICATIONS

- Cette compétition sera tenue à l'extérieur, à l'Académie Équestre Sacha 7251 Rang Curé Barrette, Terrebonne, J7M 1M9.
- Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil. Conditions sur le terrain : piste principalement gazonnée, clôturée.
- Aucune disposition n'a été prise pour la nourriture ou l'eau, veuillez apporter de la nourriture et de l'eau pour vous et votre chien.
- Nous utilisons une machine à leurre en boucle continue avec sacs de plastique et des chronomètres électroniques.
- Le Club Canin Canadien (CCC) a accordé l'autorisation d'organiser ces événements conformément aux règles et règlements du CCC. Aucune inscription ne sera acceptée, modifiée, annulée ou remplacée après la date et l'heure officielles de clôture des inscriptions, sauf dans les cas prévus par le règlement. Ces épreuves se déroulent selon les règles du « Club Canin Canadien ».

ÉLIGIBILITÉ

- La participation à une course de SPRINTER est ouverte à tous les chiens de race pure et croisée âgés d'au moins 12 mois qui sont enregistrés individuellement auprès du CCC ou qui possèdent un numéro d'inscription à l'événement (ERN), un numéro de participation à l'événement (PEN), un numéro de certification races diverses (MCN) s'il appartient à une race répertoriée par le CCC, un numéro de compagnon canin (NCC) s'il s'agit d'une race mélangée ou un numéro de compétition temporaire (TCN) s'ils sont éligibles à l'enregistrement
- Les chiens nés et qui résident à l'étranger qui entrent au Canada pour l'unique raison de participer à des compétitions du CCC n'ont pas besoin d'un numéro d'enregistrement CCC, mais requièrent un numéro d'inscription à l'événement (ERN). Ce dernier doit être demandé dans les 30 jours suivant l'inscription à un événement CCC.
- Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Pour protéger les qualificatifs et les titres obtenus, un non-membre doit choisir soit de devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les qualificatifs et les titres obtenus. Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres.

FRAIS & PAIEMENTS

- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers et acceptent les règlements qui régissent les concours du CCC.: www.ckc.ca.
- Les inscriptions coûtent 25\$+tx/course (\$28.74) avant la date de fermeture des inscriptions.
- Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture si la limite des inscriptions n'est pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de 30\$+tx/course (\$34.49)
- Des frais supplémentaires de 10,50\$ par chien par course seront ajoutés aux frais d'inscription si vous n'êtes pas en mesure d'inscrire le numéro officiel d'enregistrement de votre chien sur le formulaire d'inscription.
- Une amende de 25\$/course sera imposée à un propriétaire pour avoir un chien en liberté sur la piste pendant la course.
- Les inscriptions pour exhibition seulement (FEO) ne sont pas acceptées.
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire dont le chien ou lui-même est blessé, obtiendra un remboursement à la condition qu'il présente un billet du médecin ou du vétérinaire et qu'il avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de l'ouverture de l'enregistrement du premier événement de la journée.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.
- Des frais de 20\$ s'appliqueront pour les chèques retournés et les cartes de crédit refusées.
- Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leurs chiens. Un compétiteur dont le chien constitue une nuisance ou dont le comportement est dangereux peut, à la discrétion du comité responsable du concours, se voir demander de quitter le terrain et les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

DÉROULEMENT

- Un courriel d'instructions générales et les ordres de passage seront envoyés dans la semaine précédant l'événement.
- L'inspection pour le premier événement aura lieu à 10h
- Tous les chiens doivent être présents pour les inspections (roll call) avant le début de chaque événement pour vérifier qu'ils sont aptes physiquement à participer.
- Les chiens en pauvre condition physique et les chiens avec des boiteries ne peuvent pas participer à la course.
- Un chien ne peut participer qu'une seule fois par événement. Les chiens courent seuls et ont 60 secondes pour compléter leur course.
- Les femelles en chaleurs peuvent participer à la course mais doivent porter des culottes propres, sèches et bien ajustées, spécialement conçues pour prévenir et contenir les fuites pendant tout le temps où elles sont à l'extérieur de leur voiture lors de l'événement.
- Les **femelles en chaleur** seront programmées à la fin de chaque épreuve.
- Veuillez informer la secrétaire de l'événement avant le jour de l'événement que votre femelle est en chaleur ou aussitôt à votre arrivée sur site.
- Les manieurs doivent utiliser une laisse pour amener leur chien à la ligne de départ.
- Les chiens peuvent porter une muselière si le propriétaire le souhaite.
- Les chiens peuvent porter des colliers plats et simples, bien ajusté, sans médailles ni attaches.
- Un minimum de deux personnes sont requises pour chaque chien participant ; soit une personne pour tenir le chien au départ et une pour l'attraper à la fin de la course. Amenez un ami ou demandez à un autre manieur de vous aider.
- Un ruban sera remis à chaque équipe obtenant un pointage qualificatif avec les points inscrit à l'arrière. Des rubans de titre seront attribués pour chaque titre pour l'événement. Il est de la responsabilité de chaque participant de nous aviser de l'obtention d'un titre.
- Tous les chiens doivent être en laisse en tout temps (les laisses extensibles ne sont pas tolérées sur le site), sauf lorsqu'ils exécutent leur course. **Ce règlement sera rigoureusement appliqué**
- Les résultats seront envoyés par courriel dès que possible après la fin des épreuves.

POUR VOTRE INFORMATION

- Exécutif du Club Canin Chomedey : Présidente : Lynda Depot, Vice-présidente : Nathalie Bérubé, Secrétaire : Josiane Champagne, Trésorier : Jean Godin
- Présidente du comité du concours : Nathalie Lepage
- Secrétaire du concours : Sylvie Farmer 6680 37^e Ave, Laval, QC, H7R 3R8, 514-464-2596
- Opérateur de leurre : Alex Champagne
- Officiel de départ : Crystine Condrain
- Chronométreurs : Nicole Belliveau
- Directeur exécutif du CCC : Jeff Cornett, ED@ckc.ca , 5397 Eglinton Ave W Suite 101, Etobicoke ON M9C 5K6
- Directeur du Québec : Sylvain Sirois, zone3director@ckc.ca
- Représentant du sprinter au Québec : Myriam Parent, 584 Paul-Eluard, Québec, QC G1C 5M6
- Vétérinaire : CentreDMVet Blainville, 110-20 boul des Châteaux, Blainville, J7B1Z8, 514-633-8888 ou 1-800-463-8555
- Le club organisateur de l'épreuve a le devoir et l'obligation de s'assurer qu'un membre de l'exécutif du club, bénévole ou participant à une épreuve pour chiens sprinter tenue en vertu des présents règlements n'est pas assujéti à une indignité. Le président du comité de l'épreuve pour chiens sprinter

doit sans tarder signaler au CCC toute infraction à ce règlement et le CCC peut alors prendre les mesures qu'il juge appropriées sur réception d'un rapport présentant l'infraction à ce règlement.

HÉBERGEMENT

- Aucun camping sur place
- Hébergement acceptant les chiens à proximité :

Motel Château Terrebonne

2970 chemin Gascon Terrebonne, 450-477-2000

Super 8 Hotel Lachenaie

1155 Avenue Yves Blais, Lachenaie | Terrebonne, Quebec J6V 0A9
Téléphone sans frais: 1-800-800-8000 Téléphone direct: 1-450-582-8288

Hôtel Confort Inn Laval

2055 Autoroute des Laurentides, Laval,
Tél. : 450 686-0600 ou 1-800-605-5115

Hôtel Quality Suites Laval

2035 Autoroute des Laurentides, Laval,
Tél. : 450 686-6777

DIRECTIONS

- De St-Agathe
 - o Autoroute 15 S
 - o Prendre la sortie 39 vers QC-158 E / Ste-Sophie
 - o Tourner à droite sur Chemin de l'Achigan S
 - o Continuer sur rue de la Grande-Ligne qui deviendra Bd Laurier
 - o Tourner à gauche sur Chemin du Curé Barrette
- De Pointe-Claire
 - o Autoroute 40 E
 - o Prendre la sortie 60 pour l'autoroute 13 N
 - o Prendre la sortie 15 vers l'autoroute 440 E et continuer sur l'autoroute 25 N
 - o Prendre la sortie 28 vers Mascouche / Centre-Ville / Chemin Ste-Marie
 - o Tourner à gauche sur Chemin Ste-Marie qui deviendra Chemin du Curé Barrette
- De Québec
 - o Autoroute 40 O
 - o Prendre la sortie 96 O pour l'autoroute 640 O en direction de Laval / St-Eustache
 - o Prendre la sortie 42 N pour rejoindre l'autoroute 25 N vers Mascouche / Rawdon
 - o Prendre la sortie 28 vers Mascouche / Centre-Ville / Chemin Ste-Marie
 - o Tourner à gauche sur Chemin Ste-Marie qui deviendra Chemin du Curé Barrette



**Official Premium List
Club Canin Chomedey
Sprinter CKC
Oct 13, 2024**



(Limited entries)

SCHEDULE & REGISTRATION

| |
|------------------------------|
| Sunday, Oct 13 2024 |
| Run #1 # Event 2420228641 |
| Run #2 # Event 2420228642 |

- **Registration opens on Dogshow.ca on Aug 22 at 9h00 AM.**
- **Registrations close at 11h59 PM on Sept 30** or when the limit is reached.
- **Entries are limited to 80 competitors per event.** We reserve the right to refuse any entry.
- In the event that the entry limit is reached before the official closing date, an Alternate List will be compiled in the order received. Alternate dogs will be allowed to run in the place of any absent dogs.
- No on-site registration will be accepted
- **Roll call for the first event will take place at 10am.** Roll call for the second event will follow immediately after the end of the first race.
- Dogs that miss roll call will not be allowed to run and their entry fee will not be refunded.

SITE & SPECIFICATIONS

- These tests will be held outside, at the Académie Équestre Sacha, 7251 Rang Curé Barrette, Terrebonne, J7M 1M9.
- The event will take place rain or shine. Field conditions: track is mainly grass, fenced.
- No provision has been made for food or water, please bring food and water for you and your dog.
- Equipment used: Continuous loop lure with plastic bags and electronic timers.
- Permission has been granted by the Canadian Kennel Club (CKC) for holding these events under the Rules and Regulations of the CKC. No entries will be accepted, altered, cancelled or substituted after the official closing date and time for entries, except for as provided in the rules. These events are held under the rules of the "Canadian Kennel Club".

ELIGIBILITY

- **SPRINTER** participation is open to all purebred and mixed breed dogs at least 12 months of age that are individually registered with the CKC; or have an Event Registration Number (ERN); or have a Performance Event Number (PEN); or eligible for registration with the CKC; or have a Miscellaneous Certificate Number (MCN) if it belongs to a CKC listed breed; or have a Canine Companion Number (CCN) if it's a mixed breed.

- Dogs that are foreign-born and owned who enter Canada for the sole purpose of competing in CKC events do not require a CKC registration number, but do require an Event Registration Number (ERN). This must be applied for within 30 days of entering a CKC event.
- An annual non-member participation fee for awards and titles will be charged to a Canadian non-member of CKC. The fee will match the ERN fee. In order to protect the award/titles earned, the non-member will have the choice either to become a CKC member or to pay the non-member participation fee. Failure to comply within 30 days of notification will cause all awards and titles to be canceled. These fees apply only for dogs wholly owned by non-CKC members and are not applicable to CKC members.

FEES & PAYMENTS

- Competitors, through the submission of entries, acknowledge that they know the CKC rules. www.ckc.ca
- Each sprint will cost \$25\$+tx/run (\$28.74) before the closing date.
- It will be possible to register after the closing date, if there is still room. The cost for late entries will be \$30\$+tx/run (\$34.49)
- An additional fee of \$10.50 per dog per race will be added to the entry fee if you are unable to enter your dog's official registration number on the entry form
- There will be a \$25.00/run fine for a loose dog on the track while a run is in progress
- For Exhibition Only (FEO) entries are not accepted.
- There shall be no refunds, cancellation or changes after the closing date or in the event a dog and/or handler are dismissed from competition regardless of the reason for such a dismissal or in the event of inclement weather.
- Participants canceling before the closing date will obtain a refund.
- A refund will be issued for dogs and/or handlers that are injured, providing that they send a doctor or a veterinarian note and that the trial secretary is advised at least 24 hours before the time of the registration of the first day of the test.
- Any refund issued will be minus a 10% administrative fee.
- A \$20 fee will be charged for NSF checks and refused credit cards
- It is understood that competitors have full responsibility for the behavior of their dogs. A competitor whose dog constitutes a nuisance or whose behavior is dangerous may, at the discretion of the committee in charge of the competition, be asked to leave the field, and entry fees will not be refunded.

PROCEDURE

- An email with general instructions and running orders will be sent out in the week before the event.
- Roll call for the first event will be at 10h AM
- All dogs must be present for Roll Call before the start of each event to ensure that they are physically fit to participate.
- Dogs in poor body condition and dogs with lameness may not enter.
- A dog may enter only once per event. Dogs run as singles and have 60 seconds to complete the complete distance.
- Females in season are allowed to enter but must wear a clean, dry, snugly fitting panties specifically designed for the purpose of preventing/containing discharge while they're outside their car at the site.
- Females in season will be scheduled at the end of each event.
- Please inform the event secretary before the day of the event that your female is in season or as soon as you arrive on site.

- Handlers must use a leash to bring their dogs to the start line.
- Dogs may wear a muzzle if the owner so wishes.
- Dogs can wear simple, flat, well-fitting collars without tags or fasteners.
- A minimum of two people are required for each dog; one to release the dog at the start and one to catch it at the end of the race. Bring a friend or ask another handler to help you. If required, Club Canin Chomedey team will be available to help release dogs.
- Ribbons will be given out at the end of each run with the points on the back. Title ribbons will be awarded for each title for Event. It is the responsibility of each participant to notify us when a title is obtained.
- All dogs must be on a leash at all times (flexi leashes are not tolerated on site), except when running their race. These rules will be strictly enforced
- Results will be posted on Dogshow.ca as soon as possible after the end of the tests.

FOR YOUR INFORMATION

- Club Canin Chomedey executives : President : Lynda Depot, Vice-president : Nathalie Bérubé, Secretary : Josiane Champagne, Treasurer : Jean Godin
- President of Event committee : Nathalie Lepage
- Event Secretary : Sylvie Farmer 6680 37^e Ave, Laval, QC, H7R 3R8, 514-464-2596
- Lure Operator : Alex Champagne
- Starter : Crystine Condrain
- Timer : Nicole Belliveau
- CKC Director : Jeff Cornett, ED@ckc.ca , 5397 Eglinton Ave W Suite 101, Etobicoke ON M9C 5K6
- CKC Québec Director : Sylvain Sirois, zone3director@ckc.ca
- CKC Québec Sprinter Representative : Myriam Parent, 584 Paul-Eluard, Québec, QC G1C 5M6
- Veterinarian : CentreDMVet Blainville, 110-20 boul des Châteaux, Blainville, J7B1Z8, 514-633-8888 ou 1-800-463-8555
- It shall be the duty and obligation of the event-giving club to see that a judge, club official, volunteer or any participant at an event held under these rules is not subject to indignities of any kind. The Event Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation, and the CKC shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred.

LODGING

- No on-site camping allowed
- Dog-friendly accommodation nearby :

Motel Château Terrebonne

2970 chemin Gascon Terrebonne, 450-477-2000

Super 8 Hotel Lachenaie

1155 Avenue Yves Blais, Lachenaie | Terrebonne, Quebec J6V 0A9

Téléphone sans frais: 1-800-800-8000 Téléphone direct: 1-450-582-8288

Hôtel Confort Inn Laval

2055 Autoroute des Laurentides, Laval,

Tél. : 450 686-0600 ou 1-800-605-5115

Hôtel Quality Suites Laval

2035 Autoroute des Laurentides, Laval,

Tél. : 450 686-6777

DIRECTIONS

- From St-Agathe
 - Highway 15 S
 - Take exit 39 toward QC-158 E / Ste-Sophie
 - Turn right at Chemin de l'Achigan S
 - Continue on Rue de la Grande-Ligne which becomes Bd Laurier
 - Turn left at Chemin du Curé Barrette
- From Pointe-Claire
 - Highway 40 E
 - Take exit 60 for highway 13 N
 - Take exit 15 for highway 440 E and continue on highway 25 N
 - Take exit 28 toward Mascouche / Centre-Ville / Chemin Ste-Marie
 - Turn left onto Chemin Ste-Marie, which becomes Chemin du Curé Barrette
- From Québec
 - Highway 40 O
 - Take exit 96 O for highway 640 O toward Laval / St-Eustache
 - Take exit 42 N for highway 25 N toward Mascouche / Rawdon
 - Take exit 28 toward Mascouche / Centre-Ville / Chemin Ste-Marie
 - Turn left onto Chemin Ste-Marie, which becomes Chemin du Curé Barrette